

Compte rendu de séance

Séance du 29 Décembre 2014

L' an 2014 et le 29 Décembre à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de JEUDON Didier Maire

Présents : M. JEUDON Didier, Maire, Mmes : ALNY Valérie, BOCQUE Véronique, ZIND Annie, MM : CAILLAUD Pascal, LE MESTRE Claude, MENERAT Patrice, TRACA Philippe

Excusés : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BAGATO Agnès à Mme ALNY Valérie, MALLARD Josette à M. TRACA Philippe, Melle ZIND Noémie à Mme ZIND Annie, M. MITHOUARD Nicolas à M. LE MESTRE Claude

Absents :
Absent(s) : MM : GOURMELEN Eric, KOMAJDA Frédéric, PASCO Patrice

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 8

Date de la convocation : 18/12/2014

A été nommé(e) secrétaire : M. LE MESTRE Claude

1. DELIBERATION A PRENDRE CONCERNANT :

- **Décision modificative n° 2**

Mr Le Maire donne lecture de la Décision Modificative n° 2 qui a été validée par Mr RICORDEAU Michel, Contrôleur de Gestion Finances

Cette DM n°2 nécessite une rectification du budget 2014 pour les raisons suivantes :

- Côté dépenses les charges ont augmenté du fait des deux embauches arrivées depuis septembre.
- La régularisation des comptes liés au transfert de compétence des Eaux Usées au syndicat SICTEUB
- Les pannes successives de la chaudière de la mairie ont entraîné des frais supplémentaires ainsi que la remise en état des véhicules de la commune.

60631	Thiers sur Theve	DM n°2 2014
Code INSEE	Mairie Thiers sur Theve	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
RECTIFICATIONS

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-002 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 520,00 €
TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 520,00 €
D-60612 : Énergie - Électricité	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60621 : Combustibles	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60622 : Carburants	908,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60623 : Alimentation	2 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60628 : Autres fournitures non stockées	153,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60632 : Fournitures de petit équipement	0,00 €	1 102,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60633 : Fournitures de voirie	0,00 €	17,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60636 : Vêtements de travail	0,00 €	150,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6064 : Fournitures administratives	0,00 €	284,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6065 : Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	489,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6067 : Fournitures scolaires	1 017,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61522 : Bâtiments	0,00 €	1 075,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61523 : Voies et réseaux	0,00 €	655,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61551 : Matériel roulant	0,00 €	1 093,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61558 : Autres biens mobiliers	570,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-616 : Primes d'assurances	0,00 €	600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6182 : Documentation générale et technique	0,00 €	63,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6226 : Honoraires	382,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6227 : Frais d'actes et de contentieux	0,00 €	3 071,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6228 : Divers	661,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6232 : Fêtes et cérémonies	0,00 €	2 302,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6236 : Catalogues et imprimés	760,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6237 : Publications	150,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6244 : Transports administratifs	488,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6261 : Voyages et déplacements	0,00 €	209,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6261 : Frais d'affranchissement	203,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6262 : Frais de télécommunications	350,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6288 : Autres services extérieurs	7 449,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-637 : Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	23 360,00 €	12 681,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6218 : Autre personnel extérieur	0,00 €	3 465,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6332 : Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00 €	1,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6411 : Personnel titulaire	0,00 €	55,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00 €	352,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) y compris les restes à réaliser

2014/149

60631 Code INSEE	Thiers sur Theve Mairie Thiers sur Theve	DM n°2 2014
---------------------	---------------------------------------------	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
RECTIFICATIONS

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-6453 : Cotisations aux caisses de retraite	0,00 €	1 039,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	4 912,00 €	0,00 €	0,00 €
D-73025 : Fonds de péréquation ressources intercommunales et communales	0,00 €	7 495,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00 €	7 495,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6534 : Cotisations de sécurité sociale - part patronale	1 728,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 05 : Autres charges de gestion courante	1 728,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6714 : Bourses et prix	0,00 €	2 520,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 07 : Charges exceptionnelles	0,00 €	2 520,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	25 088,00 €	27 608,00 €	0,00 €	2 520,00 €
INVESTISSEMENT				
R-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 877,00 €
TOTAL R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 877,00 €
D-1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	20 877,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	20 877,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	20 877,00 €	0,00 €	20 877,00 €
Total Général		23 397,00 €		23 397,00 €

(1) y compris les restes à réaliser

Page 2 sur 2

Madame BOCQUE Véronique demande à quoi fait référence la ligne budgétaire D-6232. Monsieur Le Maire répond que les jouets des enfants de la commune de 2013 ont été payés en 2014 ainsi que les jouets de 2014 qui ont été réglés en décembre de cette année, alors que d'habitude ceux-ci sont payés, suite au report de la ligne budgétaire, sur l'année suivante.

Monsieur TRACA Philippe demande ce que signifie la ligne D-6227 Frais d'actes et de contentieux, Mr Le Maire signale que différentes affaires sont en cours, l'affaire du terrain de Mr et Mme GUAHARIAN, l'affaire avec la société de téléphonie, un dossier d'urbanisme et le dossier de la chaudière de la Mairie, de ce fait il y a eu plus de dépense que prévue.

Monsieur CAILLAUD Pascal s'interroge sur la vente de ce terrain réalisée et que l'affaire est toujours en jugement. Que l'estimation du jugement est portée à une somme supérieure au montant de la vente réelle. Que ce terrain n'a pas été défendu pendant la réalisation du PLU.

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité par 12 voix pour dont 4 pouvoirs de valider la Décision Modificative n° 2

Séance levée à: 20:34


 En mairie, le 05/01/2015
 Le Maire
 Didier JEUDON